



Agenda des actions qui se dérouleront sur votre commune

Dans le cadre de la convention «Ma ville se ligue contre le cancer»

Mars 2018

Atelier culinaire à la Grange aux Dîmes : Jeudi 1er Mars de 10h à 13h (repas inclus)

Avril 2018

Atelier culinaire à la Grange aux Dîmes : Jeudi 5 Avril de 10h à 13h (repas inclus)
Sensibilisation à l'activité sportive : Gym douce, le dimanche 15 Avril au Dojo de 10h à 11h

Mai 2018

Atelier culinaire à la Grange aux Dîmes : Jeudi 3 Mai de 10h à 13h (repas inclus)

Juin 2018

Atelier culinaire à la Grange aux Dîmes : Jeudi 7 Juin de 10h à 13h (repas inclus)
Sensibilisation à l'activité sportive : Marche nordique, le Dimanche 24 Juin à 14h30, RDV à la piscine

Septembre 2018

Atelier culinaire à la Grange aux Dîmes : Jeudi 6 Septembre de 10h à 13h (repas inclus)

Octobre 2018

Atelier culinaire à la Grange aux Dîmes : Jeudi 4 Octobre de 10h à 13h (repas inclus)
Sensibilisation à l'activité sportive : Marche ou course à l'occasion d'Octobre Rose Dimanche 14 Octobre, RDV à la salle Legoupil à 9h

Novembre 2018

Atelier culinaire à la Grange aux Dîmes : Jeudi 8 Novembre de 10h à 13h (repas inclus)

Décembre 2018

Atelier culinaire à la Grange aux Dîmes : Jeudi 6 Décembre de 10h à 13h (repas inclus)



Les ateliers culinaires

Ces ateliers sont sur inscription obligatoire auprès du CCAS de Ouistreham au 02 31 97 73 70.

Ils sont aministrés par Entraide et Solidarité.

Les objectifs de ces ateliers sont multiples :

- Apprendre à cuisiner sainement et équilibré
- Reprendre confiance en soi
- Recréer du lien social.

Lors de ces moments de partage, un repas convivial sera proposé aux participants.

Les espaces sans tabac

Comme vous avez pu le constater depuis la fin de l'année 2015, des espaces sont dorénavant sans tabac sur votre commune. Il s'agit des aires de jeux pour les enfants (conformément au décret du 30 juin 2015), mais aussi des espaces situés devant les crèches et les écoles de la commune.



La sensibilisation à l'activité physique

Cette année, il vous sera proposé une fois par trimestre de participer à des activités sportives qui se déroulent sur votre commune.

Ces séances sont ouvertes à tous et se déroulent systématiquement les dimanches afin de permettre au plus grand nombre d'entre vous d'être présents.

